ONZIEME ANNEE — N° 413 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 10 MARS 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE: PASSY 46-11
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Hauteville
TÉL. : BERGÈRE 43-91

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Le Parlement a-t-il succombé au siège des Marchands d'Alcool ?

La Tête de la Femme

La question du suffrage des femmes revenue sur l'eau a donné lieu, on le verra, par ce même numéro, à une effervescence de l'opinion, en général favorable au vote des femmes. Depuis quelque temps déjà, le problème avait été repris et agité de divers côtés. On a pu surtout remarquer les discussions qu'il a soulevées dans un de ces groupements de jeunesse masculine auquel on ne prête peut-être pas toute l'attention qu'il faudrait.

Déjà avant la guerre, des cénacles existaient où des jeunes s'efforçaient d'envisager ensemble les grandes lois politiques et morales de la société; de réagir contre la tradition funeste qui voue au dévergondage les loisirs des jeunes hommes. Certains comme l'*Alliance Nouvelle*, fondée par Albert Nast, sur le principe de l'unité de la morale, étaient, non seulement neutres, mais mixtes, car ils enrôlaient côte à côte jeunes filles et jeunes gens. *Le Cap*, un des plus importants, affirme aussi sa neutralité politique et religieuse. D'autres sont d'inspiration confessionnelle, tel celui auquel j'ai fait allusion en commençant, formé autour d'un intéressant journal *Notre Etoile* qui eut une courte existence, et issu, si je ne me trompe, du *Sillon*.

Tous ces groupes s'appliquent à regarder vers l'avenir et à résoudre précisément les cas de conscience qu'imposent aux générations présentes l'évolution des mœurs renversant les bases anciennes de la Société. Mais il apparaît bien souvent que, malgré leur désir de mettre leurs principes d'accord avec les besoins du monde nouveau, ils raisonnent sous l'influence d'idées acquises dont ils ne poussent point assez à fond le contrôle.

C'est ainsi que le groupe de « Notre Etoile » s'était énergiquement rallié à la proposition, récemment déposée à la Chambre par M. Roulleaux-Dugage et d'après laquelle les femmes eussent eu le droit de voter, sauf les femmes mariées qui en auraient disposé seulement par l'intermédiaire de leur mari. A l'appui de cette distinction, on invoquait une fois de plus « le principe de l'apôtre : *Vir, caput mulierus* et l'on disait dans un article à ce propos :

« C'est la loi fondamentale du mariage. Le mariage est une société hiérarchique et stable où l'autorité est organisée définitivement. C'est l'homme qui est le chef, *la tête* de la femme et de la famille entière... Cette doctrine n'implique pas certes que l'homme ne doit en faire qu'à *sa tête;* mais elle signifie qu'il est le représentant de la pensée commune, de cette unité constituée qu'est la famille. Nous ne pouvons toucher à ce droit, en principe. »

Cependant l'auteur admet que l'homme puisse être incapable d'exercer ce droit ou bien qu'il ne soit point qualifié pour exprimer l'opinion de sa femme lorsqu'elle diffère de la sienne. Et il ajoute :

« Cela est assurément fâcheux. C'est justement pourquoi il y a de nos jours tant de foyers désunis, tant de familles instables. »

L'aveu est grave, bien qu'il fasse ressouvenir d'une boutade de Capus : « Personne n'est assez payé ; c'est pourquoi la misère est si grande », grave aussi d'ailleurs au fond. Mais il faut dire ici *toujours* et non *de nos jours*, car la légende des parfaites familles d'autrefois appelle une sérieuse révision. Sur cette légende est basée pourtant la conclusion de *Notre Etoile* :

« Si l'homme de nos jours n'est plus le *chef* de la femme, il faut travailler à ce qu'il le redevienne. Cet idéal de mariage dont nous, catholiques, nous ne pouvons nous départir, c'est l'union des cœurs et des âmes résultant de la part de l'épouse, d'une pleine confiance dans la soumission et de la part de l'homme d'une déférence attentive et consciencieuse dans l'exercice de l'autorité. »

Je ne veux pas entreprendre pour ma part la discussion de cette théorie. On la rencontre couramment sous les restrictions d'un grand nombre de catholiques sincèrement partisans du relèvement social des femmes. Nous en pouvons citer d'autres exemples à propos de l'exercice de l'autorité maritale quant aux biens et aux enfants que certains auteurs catholiques voudraient maintenir absolue, tout en admettant, eux d'ailleurs, le vote personnel de la femme mariée en politique. Cependant, les divergences, les contradictions que l'on peut relever dans les opinions des catholiques sur l'égalité sociale des sexes conduisent tout naturellement à douter que leur religion leur impose à cet égard des données immuables. A ceux d'entre eux qui le croient et raisonnent comme les jeunes sociologues de *Notre Etoile*, qu'il me soit permis de répondre sur le point même du pouvoir marital qui les préoccupe, en invoquant une de leurs autorités les plus éminentes, M. l'abbé Sertillanges, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris (1). Il rappelle lui aussi l'axiome de saint Paul : « La tête de la femme, c'est l'homme ». Mais il est bien loin de l'interpréter dans un sens éternel. Il approuve Marie de Gournay, la fille d'adoption de Montaigne, lorsqu'elle écrivait :

« S'il est vrai que l'Ecriture ait voulu déclarer le mari le chef de la femme, c'est seulement pour les commodités et les nécessités de la famille. La plus grande sottise que l'homme puisse faire est de prendre cela pour passe-doit de dignité. »

Il faut lire toute l'analyse très profonde et subtile, très spirituelle, oserai-je dire, que l'éminent ecclésiastique fait du précepte de l'obéissance conjugale et il conclut :

L'Eglise a-t-elle une politique à elle ? — Non. A-t-elle une science économique à elle? — Non: Pourquoi aurait-elle une théorie de l'organisation familiale définie *ne varietur* alors que manifestement la situation réciproque des époux change pour une part selon les circonstances politiques ou économiques.

On disait au moyen âge : *Pauvre homme est roi dans sa maison.* Mais la royauté est un régime de gouvernement. Il y en a d'autres. La royauté qui n'a rien d'intangibleau dehors n'a nul motif de devenir intangible au dedans.

L'Eglise a toujours refusé de la consacrer pour les Etats Permettez-lui de ne pas la consacrer pour la famille... Notre chemin est donc libre. Nous pouvons rechercher tranquillement sans crainte d'offenser notre foi quel est le meilleur régime à établir entre l'époux et l'épouse. »

La recherche de ce régime qui vient ensuite est une critique sagace et forte entre toutes de la situation actuelle et des modifications qu'on y pourrait apporter. En voici la conclusion :

« Résumons-nous.

Entre l'homme et la femme dans le mariage, la règle supérieure est celle-ci : Egalité de principe; partage d'attribution. Gouvernement par le mari en ce qui concerne le dehors, mais avec la collaboration de la femme ; gouvernement par la femme de l'intérieur avec la collaboration du mari. »

Nous voilà loin de la Société intangible où l'autorité maritale est à jamais établie, que les collaborateurs de *Notre Etoile* croient seule compatible avec les principes catholiques. L'abbé Sertillanges admet d'autre part sans restriction le vote des femmes.

Il nous est infiniment agréable à nous qui n'avons cessé de croire à l'entente possible de tous dans le féminisme et avons créé dix ans avant la lettre, *La Française* sur le principe de l'Union sacrée, de faire constater que, pas plus que les autres religions, le catholicisme ne contient un obstacle fondamental à nos doctrines. Et peut-être aurons-nous été utiles à quelques-uns de nos lecteurs catholiques en les aidant à le reconnaître.

Jane Misme.

(1) Nos lecteurs se rappellent peut-être qu'une de nos lectrices catholiques avait cru devoir l'an passé, protester ici contre les termes d'une prière de guerre composée par M. l'abbé Sertillanges et qui lui semblait émanée d'une pensée hostile à l'idée d'égalité des sexes. M. Sertillanges nous avait répondu en nous renvoyant à son livre *Féminisme et Christianisme* (1908) où se trouvent réunies ses leçons aux élèves de l'Institut catholique à ce sujet. C'est à ce volume au chapitre « *L'organisation du Foyer* » que nous empruntons nos citations.

POUR LES MÈRES

Bourses d'entretien dans les Ecoles de Filles

Des bourses d'entretien en faveur des écoles professionnelles de filles viennent d'être distribuées ou renouvelées pour l'année scolaire 1916-1917.

Les écoles bénéficiaires sont celles de : Rue d'Abbeville, rue des Boulets, rue Duperré, Ecole Emile-Dubois, rue Fondary, Ecole Jacquard, rue de Poitou.

EXPOSITIONS OUVERTES

Galerie Druet, 20, rue Royale. — Documents rapportés des Dardanelles, par Henry Valensi, artiste peintre attaché au G. Q. G. du corps expéditionnaire, jusqu'au 24 mars.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes. Alexandre Altmann jusqu'au 26 mars.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze. — Luigini. Un groupe d'artistes (Aman Jean, Albert Besnard, Cottet, le Sidaner, etc.; jusqu'au 31 mars.

Notes d'Actualité

Pour celles qui pleurent Pour ceux qui souffrent

C'est sous ce titre, que M. Georges Lecomte vient de publier quelques pages émouvantes de simplicité et d'élévation. Ecrites par un père éprouvé dans le recueillement des jours de la Toussaint, pendant lesquels le souvenir de nos chers disparus se fait plus cruellement sentir, ces pages dédiées « à une mère » ont un but noble entre tous. M. Georges Lecomte cherche à diminuer la douleur infinie de « celles qui pleurent un être et de ceux qui souffrent désespérément en essayant de les convaincre que « tout n'est pas fini », que la Mort n'a pas entièrement détruit les êtres qui nous ont été brusquement ravis par cette guerre odieuse.

Les moins croyants d'entre nous, les plus désespérés se sentiront après la lecture de ces pages, je ne puis pas dire « consolés », car je sais trop hélas qu'à de semblables douleurs, aucune consolation n'est possible, mais moins torturés et peut-être moins rassérénés par la conviction que l'auteur essaie de mettre en nous.

Dans les moments tragiques que nous traversons toute « littérature » peut sembler, à ceux qui souffrent, vaine et déplacée, et pour ma part, je dois avouer que, depuis bien des mois, il m'était impossible de fixer mon esprit sur une lecture quelconque. J'ai lu pourtant avec une émotion intense l'ouvrage de M. Georges Lecomte. Ecoutons l'auteur :

« Mères qui désormais ne vivez plus qu'avec vos souvenirs et dont, au rappel de quelque enchantement passé, on voit tout à coup les yeux s'emplir de larmes;

Pères qui, de vos regards fixes et désespérés, sondez avec effroi le vide de l'avenir;

Femmes à jamais endolories par l'écroulement du cher bonheur réalisé avec une si patiente tendresse et dont le meilleur soulagement, à la fois bien cruel et tout de même très doux, est la déchirante évocation des joies mortes;

Fiancées meurtries d'avoir vu s'effondrer le joli rêve de votre jeunesse pure;

Sœurs, qui pleurez le compagnon — docile ou taquin, peu importe — de vos jeux, le confident, presque aussi naïf que vous-même, de vos premiers émois;

Frères plus jeunes auxquels il manque, le joyeux appui de l'aîné, que depuis votre petite enfance vous admiriez pour les audacieuses prouesses dont vous étiez encore incapables.

C'est avec vous, les douloureux survivants du sacrifice, que les êtres pareillement déchirés veulent vivre ces jours funèbres de la Toussaint, où il semble que chacun de nous soit en plus parfaite communion avec ses morts, parce que la France entière portant leur deuil, aucune des matérialités ordinaires de la vie ne peut nous distraire de leur souvenir. »

Il faudrait tout citer pour faire apprécier cette œuvre de noblesse, de courage et de bonté. Certaines pages sont parmi les plus belles et les plus émouvantes qu'il nous a jamais été donné de lire, celles notamment qui évoquent la rencontre du père ou de la mère d'un soldat tombé au champ d'honneur avec un bébé endormi dans les bras de sam ère ou « gazouillant de joie en agitant ses menottes potelées ».

Que de stoïcisme il faut aux pauvres parents pour trouver des pensées consolatrices dans cette rencontre, pour refouler leurs larmes et pour communier avec la béatitude *« de la jeune maman, avec la joie du père en songeant que c'est le sacrifice des morts qui met cette quiétude autour de leur bonheur et qui les préserve pour plus tard d'une douleur analogue à celle dont les parents, en deuil, sont à jamais meurtris ».*

Nous toutes qui souffrons d'une douleur semblable: mères, femmes, fiancées, sœurs, remercions M. Georges Lecomte de la pensée touchante qu'il eut d'écrire ces pages recueillies. Que toutes celles qui pleurent, tous ceux qui souffrent y cherchent la vaillance d'un père frappé lui-même par la douleur qu'il veut secourir.

Et si, certaines âmes, à jamais meurtries ne se sentent pas moins accablées après cette lecture, il n'est pas douteux pourtant qu'à leur souffrance ne vienne se mêler beaucoup de fierté, une sorte de bien-être moral et de se voir comprises et la conviction absolue « qu'on ne perd ses morts que lorsqu'on ne les aime plus... »

Inès Godchau.

Médailles d'Or et d'Argent aux Travailleurs

Les ouvriers ou employés qui comptent 50 années de services dans le même établissement industriel ou commercial, viennent de recevoir, par décret du ministère du Commerce, des médailles d'honneur en vermeil. Quarante-sept hommes et cinq femmes ont bénéficié de cette distinction.

Des médailles d'argent pour trente années de services ont été décernées également à 450 hommes et à 139 femmes environ, ouvriers ou employés dans le même établissement industriel ou commercial.

Au Parlement

LES ENFANTS DE PERE MOBILISE ET DECEDE AVANT LE MARIAGE POURRONT ETRE LEGITIMES

C'est à M. Maurice Viollette que nous devons cette proposition de loi d'une si haute portée morale et sociale. C'est lui qui, dès 1915, s'émut de la pénible situation faite à des enfants que la mobilisation avait seule empêchés d'être légitimés en ajournant le mariage du père et de la mère, mariage que le décès du père rendait impossible par la suite.

Dans le courant de 1916, sollicité par l'*Union fraternelle des femmes*, l'honorable député d'Eure-et-Loir voulut bien développer, devant un auditoire féminin et féministe, l'idée qui l'avait guidé et les textes sur lesquels il s'était appuyé pour rédiger l'exposé des motifs et les divers articles de sa proposition de loi.

Dès ce jour-là, nous eûmes la conviction que M. Maurice Viollette ferait aboutir son idée; mais lui-même, s'il avait confiance dans le résultat final, ne se dissimulait pas les obstacles dont il aurait à triompher, surtout au Sénat.

La proposition de loi, adoptée par la Chambre, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre, adoptée avec de nouvelles modifications par le Sénat est de nouveau devant la Chambre. Est-ce cette fois que les deux Assemblées vont se mettre d'accord sur un texte? A voir les concessions réciproques qu'elles se sont faites, nous sommes en droit de l'espérer et d'annoncer que bientôt *les enfants dont les parents se sont trouvés, par la mobilisation du père et le décès de ce dernier dans l'impossibilité de contracter mariage pourront être légitimés*, sous certaines conditions sur lesquelles nous reviendrons après le vote de la loi *Viollette*.

LES ORPHELINS DE LA GUERRE

M. Louis Lajarrige, conseiller municipal et député de Paris, avait déposé une proposition de loi tendant à ouvrir un crédit de 5 millions de francs au ministre de l'Intérieur à titre de subvention au Comité de la Journée nationale des orphelins de la guerre.

La commission du budget chargée d'examiner cette proposition de loi a désigné M. Bouffandeau pour présenter le rapport. D'accord avec le Gouvernement et sur la proposition du ministre des Finances, le rapporteur s'en est tenu pour la quotité du crédit au chiffre de 1 million, « suffisant, dit le rapport, pour le mois de mars. »

« Ensuite, si la loi sur les pupilles de la nation n'est pas votée, le Gouvernement fera lui-même des propositions pour un crédit à inscrire, soit dans la loi des douzièmes provisoires, soit dans un cahier de crédits additionnels. »

M. Lajarrige a accepté ce chiffre de 1 million en prenant acte de la promesse du Gouvernement.

Le crédit a été voté à l'unanimité et va être réparti entre les œuvres qui assistent les orphelins de la guerre.

LES PENSIONS DES VEUVES DE LA GUERRE

Au cours de la fixation de l'ordre du jour de la séance suivante et durant la séance du 27 février à la Chambre, M. Levasseur est intervenu avec beaucoup d'insistance pour obtenir que la loi sur les pensions des veuves vienne en discussion *immédiatement* après la question de la répartition des dommages de la guerre.

Il s'agissait en l'espèce de l'inscrire à l'ordre du jour *avant* la question des loyers. Certes, il est des petits propriétaires dont le cas est fort intéressant, il est des locataires qui abusent de la faculté que leur laissent les *moratoria* de ne pas payer alors qu'ils sont en état de payer; il serait urgent de régler ces situations anormales.

Mais personne n'est plus intéressant que ceux qui se battent et risquent leur vie chaque jour pour la défense du territoire et de la propriété; c'est à eux que l'on doit penser d'abord. Et rien ne leur tient plus à cœur que le sort qui sera fait à leurs veuves et à leurs orphelins. Depuis trente mois de guerre, ils attendent toujours la loi qui assurera l'existence de leur famille, s'ils sont tués, ou la leur, s'ils ne sont que mutilés.

« Les taux de pensions actuellement accordées ont été fixés par une loi de 1831 dit en substance M. Levasseur; si à cette époque, une veuve de soldat pouvait vivre avec 563 francs par an, il n'en est pas de même aujourd'hui. »

M. Frédéric Brunet ajoute : « La paix nous surprendra avant qu'on ait voté les pensions ».

Espérons que non ou alors la paix serait bien prochaine; car le Gouvernement et la Chambre se doivent de discuter de suite cette question. C'est déjà beaucoup d'avoir voté la loi réparant les dommages *aux choses* avant celle atténuant la perte *des personnes!*

M. C. M.

A NOS ABONNES PARISIENS

Nous prions nos abonnés de nous envoyer leur adresse COMPLETE, c'est-à-dire suivie du numéro de leur arrondissement.

L'Amitié Danoise

S'ils ont une âme, les pays, comme des individus, nous attirent ou nous éloignent; ils parlent à notre tendresse ou à notre violence. Un pays, agglomération d'êtres humains, est un être humain, bien distinct de tous les autres...

Fièrement dressé au milieu de l'Europe, courageux et insouciant de sa petite taille nous apparaît le Danemark. Ne le confondez pas dans la masse des géants, ses voisins. Il protesterait de l'indépendance de sa pensée, de ses goûts et de ses aspirations. Le Danemark est un petit être loyal qui ne saurait cesser de l'être, parce qu'il n'est pas une force brutale, mais spiritualisée. Cependant il a la volonté de choisir librement ses amis, et il va se ranger à leurs côtés. Certaines personnes semblent vouer leur vie à l'amitié : le Danemark est lui aussi d'essence *Amicale*.

Ainsi, du moins, se présentait-il à mon imagination, tandis que parlait Mme Tscherning. Et la cordialité de l'accent semblait affirmer encore le sens des paroles : « C'est dans tout le pays, dans tout notre peuple qu'on aime la France... »

Mme Tscherning a installé à Paris l'hôpital de l'amitié danoise. C'est, en face du parc de la Muette, un grand immeuble neuf, destiné à abriter de riches et heureuses familles, une de ces maisons invraisemblables qui semblent contenir du soleil pour les jours pluvieux, une maison presque trop gaie qui prodigue aujourd'hui le trop plein de sa joie aux pauvres errants de la guerre. L'atmosphère militaire, l'odeur même de maladie en semblent bannies. L'officier d'administration est installé... dans la loge de la concierge. Le petit ascenseur dans sa cage n'a pas interrompu son va-et-vient. Ce n'est pas un hôpital, c'est un home où l'on accueille des amis blessés, des amis éloignés de leur foyer. Ce n'est pas le hasard, certes, qui créa cet aspect, qui a garni les vases d'anémones ou de feuilles roussies et enjolivé la sèche nomenclature des « entrants » de chaque salle d'un ornement qui fait à tous les paliers un petit tableau différent.

« Nous sommes arrivés avec tous nos appareils, tout ce que nous possédons de nouveau et de perfectionné. Il a fallu choisir un local tel que nous le souhaitions ». Il a été choisi par une mère attentive au bien-être, à l'hygiène, à la santé morale de ses enfants. « Regardez nos salles de bains, c'est notre fierté. Il y en a deux par étage. Et ces lavabos versant l'eau chaude : regardez s'ils sont heureux nos hôtes. Aussi le matin comme une nuée de moineaux, ils se lèvent... »

Une belle cuisine à chaque étage : l'une est la pharmacie, l'autre la salle où l'on prépare les pansements. Une salle d'opération modèle, des appareils de radiographie perfectionnés. La salle à manger tapissée de grandes affiches claires qui invitent à la tempérance. Dans le salon pêle-mêle des livres, des revues. Et dans les chambres, spacieuses et saines, les « enfants. »

Mme Tscherning parle de ses collaborateurs :

« Deux grands chirurgiens, quelques infirmières sont venues de chez nous. Ces dernières sont peu nombreuses, relativement, mais elles connaissent si bien leur métier. C'est dans notre pays une profession qu'on aime et qu'on respecte, une profession que choisissent les jeunes filles bourgeoises ou de l'aristocratie. D'ailleurs, chez nous on respecte tous les métiers on aime ceux qui travaillent, ce sont les oisifs qui sont mal vus. On ignore le travail « d'amateur ». Personne ne songe à avoir honte de gagner sa vie ».

Au nom des 800 enfants qu'elle a accueillis, la France a offert à Mme Tscherning le minuscule ruban rouge qui orne sa blouse blanche. Avec quelle grâce cordiale et bonne, elle le porte, avec quelle amitié véritable qui s'exprime dans ses paroles : « Nous avons soigné ici deux Danois. Je vais vous en présenter un. Il a épousé une Française et il s'est engagé parce qu'il veut que son petit garçon soit Français ».

Puis avec une expérience charmante et neuve de notre langage, Mme Tscherning veut exprimer un sentiment intime et fin, un étonnement, une petite révolte contre ce qu'elle semble trouver une injustice : « Vous comprenez, nous sommes neutres. Oui, puisque nous ne sommes pas en guerre. Mais nous ne sommes pas *neutres*, puisque c'est vous que nous aimons. » Et en effet, ce vilain mot de *neutre*, si terne, si gris, ne convient pas aux amis, qui veulent nous témoigner par tous les moyens efficaces leur préférence fidèle. Il reste à trouver un mot pour désigner nos amis du dehors, ceux nombreux qui, sans nous le prouver par les armes, se distinguent de la masse laide et incolore des vrais neutres. Ce serait un hommage et un remerciement à leur offrir.

Mayotte M.

Le Décalogue des Femmes Italiennes

L'Union générale du corps enseignant pour la guerre (section de Turin) a rédigé, nous apprend notre confrère *Il Risveglio Italiano*, les conseils suivants à l'usage des femmes :

1. Ne bavarde pas. Garde pour toi tes remarques, tes impressions, tes craintes, etc., etc.

2. N'écoute pas les divulgations de mauvaises nouvelles, les semeurs d'effroi et de calomnie. Impose-leur silence.

3. Sois modérée dans tes dépenses : ni largesses imprudentes, ni sordides économies. Tout, jusqu'aux comptes de tes dépenses journalières prend en ce moment une importance politique.

4. Encourage l'industrie nationale, renonçant à l'acquisition de produits étrangers, même s'ils te semblent meilleurs ou meilleur marché que les nôtres.

5. Ne considère pas l'éloignement de ceux que tu aimes et qui sont au front comme un abandon. Aie-les présents à ta pensée à tout instant, comme eux pensent à toi, à l'heure du péril, et aide-les tant que tu pourras dans leur œuvre.

6. Ne te plains pas des désagréments, des difficultés, des privations provenant de la guerre. Pense à ceux qui donnent leur vie à la patrie, et la plainte mourra sur tes lèvres.

7. Multiplie ton activité, chez toi et au dehors, pour te rendre utile à la Patrie par le travail de tes mains, avec toute l'ardeur de ton cœur et la lumière de ton intelligence.

8. Tout le courage que l'homme déploie sur le champ de bataille, déploie-le journellement, à toute heure, entre les murs de ta maison. Eclaire celui qui ne sait pas, soutiens celui qui faiblit, console celui qui souffre, communique aux autres ta foi.

9. Si longue que soit l'épreuve, sache attendre avec patience et fermeté la victoire.

10. Si le malheur te frappe dans tes affections les plus chères, souffre noblement, afin que tes larmes soient dignes du mort héroïque que tu pleures.

Guerre à l'Alcool

LA VIE CHÈRE ET LA GUERRE

A l'origine de la vie chère et de la hausse du charbon, nous trouvons l'alcoolisme.

Les retards constatés, notamment, dans le débarquement des charbons anglais, proviennent uniquement de l'ivresse des dockers du Havre, à qui on ne peut demander aucun travail passé trois heures de l'après-midi. On devrait interdire l'alcool dans toutes les villes où des ouvriers sont employés au travail des canons et des munitions. Chaque obus dû à l'activité de nos ouvriers, ce sont par centaines des vies françaises sauvées. L'alcool est l'ennemi redoutable de ce travail attentif, en qui réside le secret de la victoire.

Parmi les nombreuses lettres reçues, nous publions ci-dessous celle de deux industriels expérimentés qui comprennent l'absolue nécessité de combattre l'alcoolisme.

« Après 45 ans d'industrie, il m'appartient de déclarer, en parfaite connaissance de cause, que tous les admirables sacrifices du pays pendant la guerre ne le sauvront pas après la victoire finale, si le Parlement ne supprime pas l'alcoolisme en France.

« L'héroïsme des soldats aura gardé le sol, mais la race continuera à diminuer et la terre arrosée de tant de sang ne trouvera plus tard sans défenseurs par suite de la diminution de la natalité.

« Quelque cruelles que puissent être les constatations de vos admirables articles, elles sont au-dessous de la réalité.

« Veuillez donc nous inscrire comme vos adhérents dévoués et agréer tous les remerciements que nous adressons au bon Français qui, dans un moment où tant de choses inutiles sont imprimées, a étudié avec grand talent la question qui prime toutes les autres et dont la solution ne pourra être obtenue que par un énergique et persévérant effort de tos les bons citoyens.

« A. et M. Lambert. »

Il ne se passe pas de jours que nous ne recevions à « L'Alarme » des lettres de directeurs d'industries diverses, affirmant (d'après la constatation des médecins des usines) que sur 100 journées de traitement que subit leur personnel, 85 sont la conséquence de l'alcoolisme.

Luciani-Delpech,
secrétaire général de l'Alarme.

P. S. — Adhérez, faites adhérer. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob Paris. Président : M. JEAN FINOT.

Carrières Féminines

ECOLE DE COMMERCE A PERPIGNAN

Une heureuse initiative a été réalisée par la Chambre de Commerce de Perpignan. Elle organise depuis trois ans des cours commerciaux post-scolaires, qui, en plein fonctionnement à l'heure actuelle, malgré la guerre, donnent d'excellents résultats. Ils s'adressent aux jeunes gens des deux sexes, désireux de se créer une situation dans l'industrie ou le commerce de la région, ou bien de se perfectionner dans la pratique de la science comptable s'ils sont déjà dans les affaires. Le programme des études, réparti en deux années, comprend l'enseignement des documents commerciaux, de la comptabilité, de l'arithmétique, de la correspondance d'affaires, de la législation, etc. Les études sont sanctionnées par un diplôme de capacité. L'âge minimum d'accès aux cours est de 16 ans.

Un service de placement facilite aux élèves la recherche d'emplois. La Chambre de Commerce de Perpignan songe à orienter d'une façon toute spéciale cet enseignement vers la formation professionnelle d'employés comptables, correspondants, vendeurs susceptibles de combler les nombreux vides qui, malheureusement, existent déjà dans le commerce et l'industrie. Par cet enseignement gratuit, elle encourage donc les jeunes gens, et particulièrement l'élément féminin à se créer pour l'avenir une situation honorable appartenant commercial et industriel de la région.

CARNET DES RÉCLAMATIONS

Nous ouvrons cette rubrique à tous nos lecteurs.

RECEVEUSES ET RECEVEURS

La Française n'est point suspecte de parti-pris contre le travail des femmes; et nous nous réjouissons chaque fois qu'un nouveau débouché lui est ouvert. Mais nous estimons que l'intérêt bien compris des travailleuses veut que l'on soit sévère à celles qui remplissent mal leur emploi. Les fautes qu'elles y commettent retombent sur les autres et risquent de fermer à nouveau devant les femmes, les portes qui se sont ouvertes. Celles qui n'ont pas les qualités de leur tâche doivent sans hésitation en être rejetées lorsqu'un stage suffisant leur aurait permis de les acquérir.

Nous reconnaissons avec plaisir que, en général, les receveuses de tramways s'acquittent parfaitement de leur dur métier. Quelques-unes pourtant, toujours les mêmes, ne cessent de soulever par leur grossièreté, les plaintes du public.

— Qu'on nous les signale ! nous a dit un de leurs chefs avec qui nous avons eu l'occasion de causer.

Nous nous ferons un devoir de répondre ici à ce souhait :

La receveuse n°... refuse de donner le signal d'arrêt et commande à la voyageuse qui l'en a priée de presser elle-même le bouton. Celle-ci qui s'y refuse est accablée d'injures et traitée particulièrement de « chochotte ».

— Je ne suis pas votre domestique ! rugit la charmante personne.

Est-il oui ou non dans les attributions des receveuses de faire arrêter les voitures, lorsque les voyageurs ne peuvent ou ne veulent donner le signal eux-mêmes ? Nous aimerions être fixés là-dessus.

La receveuse n°... que nous aurions pu croire corrigée, continue de tracasser ses clients par des questions de monnaie. Deux de ses collègues qui voyageaient dans sa voiture, s'en montraient entre elles scandalisées.

Les receveurs du reste, ne sont point non plus, tous sans reproche. Une dame l'autre jour monte dans le tramway de la Madeleine et paye sa place en disant : Rue Taitbout. Elle s'aperçoit presque aussitôt de son erreur et se précipite vers le receveur.

— Pourquoi ne m'avoir pas avertie ? Je vous ai dit rue Taitbout.

— Je sais bien, fait l'autre froidement. Mais ce n'est pas mon affaire. Vous n'avez qu'à regarder les inscriptions.

Ni les receveuses, ni les receveurs doués d'un pareil esprit, ne sont à leur place dans un tel métier.

ETRANGE HUISSIER

Où l'un de nos grands théâtres subventionnés et non le moindre, a-t-il recruté l'étrange personnage qui veille à l'ordre des entrées? Est-il de la Maison? Est-il de la police? Selon qu'on suppose l'un ou l'autre, il ne fait honneur ni à la police, ni à la Maison.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINITES

Conseil National des Femmes Françaises

ASSEMBLEE STATUTAIRE

La prochaine assemblée aura lieu dimanche 11 mars à 3 heures au Musée social, 5, rue Las Cases.

PROGRAMME DES REUNIONS 1917

Assemblée générale : Jeudi 10 mai
Assemblées statutaires : 11 janvier, 11 mars, 1er juillet, 8 novembre

Réunions mensuelles des sections :

Assistance : Dernier samedi, 4 h. 1/2, 4, rue Pigalle.

Hygiène : 2e vendredi, 2 heures, 9, rue Le Tasse.

Education : 2e samedi, 5 heures, Maison des Lycéennes, 5, rue Amyot.

Législation : 2e lundi, 5 heures, 68, rue d'Assas.

Travail : 3e vendredi, 2 h. 1/4, 55, rue Scheffer.

Suffrage : 4e jeudi, 2 heures, 127, avenue de Clichy.

Paix.

Unité de la Morale : 3e mardi, 4 heures 3/4, 14, rue Pierre-Charron.

Les personnes qui désirent assister aux réunions des sections doivent faire partie du Conseil National des Femmes Françaises à titre individuel.

Cotisation annuelle : 5 francs.

Trésorière : Mme DIETERLEN, 82, boulevard des Batignolles, XVIIe

Union Fraternelle des Femmes

SEANCE DU 1er MARS 1917

Jeudi dernier a eu lieu au Musée Social, 5, rue Las Cases, la réunion mensuelle de l'Union Fraternelle des Femmes.

Mme Hammer, présidente, ouvre la séance par diverses communications entre autres sur la coopération féminine dans l'organisation des jardins maraîchers.

Elle rappelle que la loi sur la tutelle, vient d'être votée au Sénat et dit quelle part de ce succès est due à la dévouée secrétaire générale de l'Union fraternelle des Femmes, Mme Juliette François Raspail.

Celle-ci donne ensuite sur la loi les explication que nos lectrices ont déjà trouvées ici.

Mme Brunschsvig, secrétaire générale de l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes* rend compte de la campagne qui vient d'aboutir à l'adhésion de la Commission de la Chambre au projet de loi Dussaussoy-Buisson tendant à accorder aux femmes les droits municipaux.

Mme Brunschsvig est chaleureusement applaudie et félicitée.

Mlle Hélène Bureau, sœur de Mme François Raspail, professeur de Sciences naturelles, fait une conférence des plus intéressantes sur l'Avenir de la Femme dans l'Industrie.

Nous donnerons dans notre prochain numéro un long et remarquable article de Mlle Bureau sur la matière de cette causerie.

Mlle Bureau souhaite que soient ouvertes des écoles de préparation industrielle pour les filles : écoles de physique-chimie, écoles d'électricité, de photographie, d'horlogerie, de tissage et demande qu'il soit fait un appel aux pouvoirs publics.

Toutes ces propositions sont approuvées. On y applaudit autant qu'à la clarté, l'ordre et la netteté avec lesquelles la conférencière les présente.

M. Rebeillard, conseiller municipal, ancien président de la Commission de l'Enseignement, parle ensuite de *ce que peut faire le Conseil municipal à Paris*.

Ses premières paroles sont une réponse à Mlle Bureau, dont il déclare adopter toutes les vues sur les carrières féminines.

Il entretient l'assistance des programmes actuels d'enseignement et demande que soient créés des cours professionnels complétant les études primaires. Il désire le rétablissement des contrats d'apprentissage. Il fait espérer que le collège Rollin sera bientôt un collège mixte industriel, projet qui vient justement corroborer les désirs de Mlle Bureau.

Mme Brunschsvig demande que les femmes soient admises dans les écoles de tapisserie de Beauvais et des Gobelins.

Mme Bérot-Berger dit que les Chambres de Commerce des régions envahies n'ont plus d'ouvriers pour le tissage. Elles avaient fondé des écoles qui bénéficiaient d'une subvention. Elle suggère qu'on pourrait réclamer cette subvention et l'employer à organiser l'apprentissage des enfants réfugiés, préparant ainsi des ouvriers utiles à la patrie.

M. Rebeillard déclare que le Conseil municipal ne fera certainement aucune objection à ce projet.

Mme Raspail propose le vote d'un vœu pour que le Conseil municipal de Paris autorise les jeunes filles à subir les épreuves des concours d'entrée aux écoles de physique-chimie, école d'horlogerie etc...

Elle demande qu'on envoie une note à ce sujet dans tous les lycées.

M. Astier, sénateur de l'Ardèche, que la présidente présente comme un grand philanthrope et un éducateur des plus éclairés, parle de sa proposition de loi sur l'enseignement technique.

Il fait voir comment la femme a été arrachée au foyer pour l'industrialisme moderne et comment la science l'y ramènera en transportant la force motrice à domicile.

Il a vu des femmes, dans la Savoie et dans l'Ariège, travailler chez elles, à l'aide de machines mues par l'électricité. Il veut arracher la femme à l'atelier qu'il considère comme démoralisant.

Il veut des écoles ménagères pour donner à la femme des notions d'économie domestique car « le talent d'une bonne ménagère donne au salaire du mari un pouvoir d'achat supérieur. »

Avec Mlle Bureau, il affirme que toute l'industrie française était envahie par les Allemands. Il veut que la revanche économique soit préparée pendant la guerre.

Il demande qu'on oriente la démocratie plutôt vers l'industrie que vers le fonctionarisme et qu'on forme des producteurs avertis auxquels on assurera un travail technique largement rémunéré et qui « tiendrait ainsi le pays entre leurs mains. »

Collège Libre des Sciences Sociales

28, rue Serpente

Le 13 mars, à 4 heures, conférence de Mme Léon Brunschwig sur : « L'action féministe pour l'amélioration des conditions du travail féminin. »

Chronique des Œuvres et Institutions

L'AIDE MORALE

L'Aide Morale donnera dimanche 11 mars dans le 5e, Institut National des Sousdr-Muets à 4 h. 1/2 et dans le 9e, salle des Fêtes de la mairie à 4 heures.

LE VIEUX VETEMENT

L'œuvre « Le vieux vêtement » annonce pour le dimanche 11 mars, à 2 heures, à la mairie du Xe arrondissement, 73, rue du Faubourg-Saint-Martin, une matinée familiale sous la présidence de M. Payer, conseiller municipal, assisté de Mmes Cruppi et Ginier, présidentes d'honneur, avec le gracieux concours d'artistes des principaux théâtres. Le prix des places au bureau est de 0 fr. 50 ; réservées, 1 fr. Des objets confectionnés par les fillettes de l'œuvre seront exposés.

L'œuvre serait reconnaissante aux personnes ne pouvant assister à la réunion, de l'envoi de la plus minime obole. Elle prie aussi de lui envoyer des vêtements neufs ou usagés, des étoffes, du linge, des chaussures, bas, échantillons, fins de coupe, tricots, etc., à son siège social, 13, rue Fagou (XIIIe) ou dans une de ses permanences.

LES LIVRES

L'alerte au désert, par Magali Boisnard.

L'alerte, c'est la guerre. Mais elle ne semble pas avoir modifié bien sensiblement la vie saharienne. C'est au cœur même de cette vie que Mme Magali Boisnard nous fait pénétrer presque à notre insu, grâce à son talent très particulier. Elle croque d'un trait un coin d'oasis, d'un coup de pinceau campe un personnage, et en conteuse qu'on ne se lasse pas d'entendre, passe de l'un à l'autre épisode. Et voilà que nous croyons avoir vu nous-même, et peut-être que nous nous sentons pris de cette nostalgie du grand Désert libre, que décrit l'expression saharienne : « le sable bouge dans la tête ».

Pourtant une grande mélancolie flotte sur le Sahara comme sur tout l'Islam, c'est la condition des femmes, encore complètement asservies, simples choses qu'on achète et qu'on possède, et qu'on vend... Elles vivent sans inquiétude, sans souffrance et sans autres joies que des jouissances physiques les plus élémentaires : « Chair femelle qui se contente de vivre sa bonne vie animale sans tourment spirituel ni complication sentimentale, joyeuse pourvu que tous les actes prescrits et dûs s'accomplissent... »

Il faudra bien du temps pour rédimer ces âmes. Mais un jour viendra où, comme dit gracieusement l'auteur, l'esprit français qui aujourd'hui « circule encore tel un oiseau de passage, fera son nid dans la muraille du harem ».

Alice Berthet.

CAUSERIE FINANCIERE

Les valeurs industrielles russes ont été, cette semaine, l'objet de demandes importantes et suivies ; leurs cours ont progressé dans de notables proportions. Ce mouvement, d'autant plus remarquable qu'il se fait au milieu de l'atonie générale du marché, peut difficilement s'expliquer, puisque les bilans de la plupart des sociétés russes ne révèlent rien de bien sensationnel au double point de vue des dividendes et des perspectives d'importantes affaires, pour le prochain exercice. Nous pensons, quant à nous, que la seule raison de cette hausse se trouve dans le fait que beaucoup de titres de ce groupe se traitent sur notre place sensiblement au-dessous de la parité de Pétrograd.

Nous continuerons dans une prochaine causerie à entretenir nos lecteurs des placements aux usines de guerre ; mais pour aujourd'hui, nos avons à leur parler d'un placement plus immédiat : il s'agit de l'émission que le Crédit Foncier de France se propose d'ouvrir le 24 mars prochain

De tous les emprunts lancés par le Crédit Foncier, celui qu'il offrira au public à cette date sera le plus avantageux. Il est évident pour tout le monde qu'en temps normal cet établissement de crédit n'aurait jamais consenti à emprunter à 5.50 0/0 le taux du nouvel emprunt. Ce sont donc les circonstances pénibles de la guerre que nous subissons avec leur cortège de besoins de toutes sortes, de misères et de privations, qui nous valent un emprunt aussi rémunérateur.

Dans une précédente causerie, nous disions que le capital faisant partie du domaine familial devait apporter sa quotepart de bien-être au même titre que les enfants apportent leurs gages à leurs parents. Nous ajouterons aujourd'hui qu'en raison des circonstances, ce même capital, eu égard aux besoins actuels, doit rapporter le maxima.

L'emprunt du Crédit Foncier du 24 mars prochain répond à ce desiderata. Nous conseillons donc vivement à toutes nos lectrices de souscrire, non seulement dans la mesure de leurs disponibilités, mais de s'en créer de nouvelles par des arbitrages judicieux de leur portefeuille. Nous nous tenons d'ailleurs à l'entière disposition des personnes qui voudraient nous consulter sur les arbitrages à pratiquer en vue de la nouvelle émission.

BANQUE A. LEVEQUE ET Cie,
1, rue de la Banque, Paris.

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos abonnés.

COURRIER DES LECTEURS

R. D. (aux armées). — Veuillez remercier pour nous Mme R. D. de son aimable pensée. Mais « La Française » s'est vue dans l'obligation de renoncer à publier des vers. Notre format, réduit depuis la guerre, nous impose des limites; dans l'impossibilité où nous sommes de publier tous les poèmes qu'on nous adresse, il nous faudrait faire un choix et nous ne le pourrions sans injustice.

Madame Lorez (Paris). — Dans la rubrique « Livres nouveaux », nous mentionnons toujours le prix des livres, sauf dans les cas où les ouvrages ne se trouvent pas dans le commerce.

PETITES ANNONCES

Défaut de prononciation (zézaiement, etc.), rapidement corrigés par Mme G... lis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-Ve

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18...
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-81

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

Ex **MODELLISTE** de grandes maisons de **TAILLEUR POUR DAMES.** Fait **COSTUMES A FAÇON** depuis 50 fr... Sur commande à des prix défiant toute concurrence.

De Vyver, 72, rue de Cléry 2e Paris

La gérante : **Jane MISME**

Imprimerie des Arts, 11, Rue Mollien

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (Ve) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie.
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT **GRATUIT** DES ELEVES

Après le vote de la Commission du Suffrage Universel

CE QUE DIT LA PRESSE

La décision de la Commission du Suffrage universel en faveur du vote municipal féminin a été publiée par toute la presse — ou peu s'en faut ! — et a donné lieu à de nombreux commentaires.

Il nous a paru qu'il serait intéressant de mettre sous les yeux de *la Française* les extraits des articles qui ont été écrits depuis quinze jours sur l'accession des femmes au suffrage municipal.

A Paris et en province, on consulte, on consulte encore des parlementaires, des conseillers municipaux, des féministes... Les interviews se succèdent presque toujours favorables. Retenons l'avis de M. Rouillaux-Dugage dont la proposition de loi sur le vote familial n'a pas été retenue et qui, dans la *Libre Parole*, considère qui la Commission lui donne « une satisfaction partielle... Dans les villes souvent, « et presque toujours dans les campagnes, la femme associée aux travaux « de son mari, ou restée veuve et continuant une exploitation parfois considérable, la femme contribue à la prospérité locale. Comment lui refuser un « droit de contrôle ou même de gestion dans les affaires du bourg ou de la localité qu'elle enrichit ? »

Voici d'abord l'expression de quelques... inquiétudes que nous ne désespérons pas de rassurer :

Ceux qui s'étonnent ou s'inquiètent

Voici d'abord l'expression de quelques... Inquiétudes que nous ne désespérons pas de rassurer :

Candide, dans **Ce qu'il faut dire**, voudrait détourner les femmes des « stériles, décevantes et écœurantes luttes électorales. »

La Lanterne pense que l'idée est « inactuelle »... « Le mouvement suffragiste s'est toujours borné, en France, à une agitation des plus réduites, créée par quelques douzaines de dames que ne tuent pas les soins de leur foyer... Les Princes de l'Eglise discutèrent durant des semaines en grand concile, sur le point de savoir si les femmes ont une « âme » et s'il faut les considérer comme inférieures à l'homme dans la hiérarchie des êtres. Pour les besoins de la cause, les cléricaux abandonneraient volontiers les prescriptions de la doctrine, afin d'enrégimenter dans leur armée noire des femmes disposées à subventionner frauduleusement leurs écoles et leur culte. Ce n'est sans doute pas ce résultat que poursuit la Commission du suffrage universel. »

M. Arthur Meyer, dans le **Gaulois**, déclare : « La femme ne peut être la femme de l'assemblée, de l'ambulance, disons même de l'usine et de l'atelier, sans déserter plus ou moins le foyer où elle allaite, élève, instruit et crée pour la seconde fois, l'enfant, suprême ressource du pays. »

Mais il ajoute : « Qu'on lui facilite donc l'accès de toutes les assemblées où elle peut être appelée à défendre ses intérêts sociaux, moraux, religieux, sans excepter les intérêts matériels, rien de plus légitime... »

Et il publie la lettre que lui adresse Mme de Witt-Schlumberger et dont nous détachons cette phrase : « Si les femmes demandent aujourd'hui le suffrage, c'est justement en vue de travailler à la réorganisation du pays après la guerre et d'arriver à une solution quant à la protection des femmes, des enfants et du foyer. Croyez bien que c'est là notre principal souci... »

La France pense « qu'il peut sembler un peu incohérent que les membres d'une même assemblée n'aient point tous identiquement les mêmes droits. Les femmes, au moment même où elles pénètrent dans nos assemblées, connaissent une première humiliation et c'est grave : on les traite en mineures du suffrage universel. Elles peuvent désigner le directeur de l'hôpital ou le préposé à l'octroi ; il leur est interdit de choisir parmi les sages vieillards qui s'offrent à notre choix pour s'en aller légiférer au Palais du Luxembourg... »

La France craint d'ailleurs que les femmes soient assez adroites, du jour où on les aura introduites parmi nous pour conquérir un à un tous les droits que l'on s'était d'abord accordé à leur refuser. »

Le Temps, après avoir remarqué que toutes les femmes sont féministes (!) dit : « Quel que doive être le sort prochain de telle ou telle proposition de loi, l'évolution vers le féminisme est évidente et manifestement accélérée par cette guerre... Dans le militaire ou dans le civil, les femmes de France auront efficacement participé à la défense nationale et cela leur crée naturellement des titres... »

Ceux qui approuvent

M. Alexandre Varenne, président de la Commission du suffrage universel, explique dans l'**Evénement** pourquoi il croit au succès :

« C'est d'abord qu'avec un sens politique très avisé, les ligues féministes ont su discipliner leur action, agir ensemble et réduire au minimum leurs réclamations. C'est ensuite que la guerre a créé dans l'esprit public, en faveur de la femme française, un état d'opinion particulièrement favorable. Les associations féministes... bornent leur ambition à obtenir le droit de vote et conséquemment l'éligibilité aux élections municipales. Sur ce terrain, elles ont évidemment beau jeu. L'exemple de l'étranger, celui des pays anglo-saxons en particulier, montre que, dans le domaine de l'activité municipale, les femmes peuvent rendre d'incontestables services, notamment pour l'étude des problèmes de l'hygiène publique, de la protection et de l'éducation de l'enfance, des œuvres d'assistance... La guerre a révélé aux hommes, elle a révélé aux femmes elles-mêmes leur valeur sociale. Beaucoup ont appris à diriger où jusqu'alors elles avaient obéi. Elles ont pris le sens et le goût des responsabilités et de l'action. Elles sont incontestablement plus préparées qu'avant la guerre à jouer leur rôle dans la direction des affaires publiques. Le moment est peut-être venu de faire l'essai loyal sur un terrain limité, du suffrage féminin... »

Dans le **Journal**, qui publie d'autre part une interview de M. Pierre Etienne Flandin, M. Maurice de Waleffe trouve que ce n'est pas par étapes qu'il convient d'aller, mais « par marches forcées ».

L'Eclair, sous la signature de M. Georges Montorgueil, publie : « La guerre a achevé de ruiner les préjugés sur lesquels se fondaient les raisons qui écartaient la femme des tâches qu'on supposait essentiellement masculines. Elle a démontré sa souplesse en se substituant du jour au lendemain, à son compagnon, au combat ; elle l'a suppléé dans ses besognes les plus pénibles et les plus ardues ; elle a pris le manche de la charrue et les rênes de la maison, même le gouvernement de la commune. Aux hôpitaux, à l'ambulance, à l'école : elle n'a nulle part été inférieure à sa mission improvisée. Elle n'a pas eu part aux affaires publiques, mais eussent-elles été plus mal conduites si elle en avait eu la responsabilité?...

L'**Œuvre** a confié à Mme Jane Misme et à Mme Marguerite Durand le soin de traiter la question.

Mme Jane Misme dit : « Les féministes sentent que, cette fois, au Parlement comme dans le pays, le grand courant de l'opinion est pour elles... Lorsque la proposition viendra devant la Chambre, sa meilleure défense résidera dans les services que tant de jeunes filles et de femmes ont rendus dans nos mairies... »

Mme Marguerite Durand pense « qu'il apparaît à chacun qu'aux femmes de France, ayant fait pendant cette guerre tout leur devoir, on ne saurait plus longtemps refuser, sans insulter à la justice et au bon sens les droits dont jouissent les hommes de France... Sans doute, les femmes comme les hommes, se trouveront bien d'une meilleure organisation municipale, et dans les commissions d'hygiène, d'assistance, de puériculture, d'alimentation, pour ne parler que de celles-là, leur compétence sera utile à tous... »

Le **Journal du peuple** consacre plusieurs articles au suffrage féminin. Mme Marcelle Capy s'adresse aux hommes : « Nous ne demandons pas à vous remplacer ; nous demandons à aider ceux qui entre vous sont justes et bons. On nous a inventé des devoirs. On a oublié de nous donner des droits. Les plus faibles des nôtres ont, pour se consoler, adoré des légendes. Donnez-nous la possibilité de la lutte. L'esprit nouveau féminin qui, chaque jour grandit, se dépensera pour que la vie triomphe... »

M. Jean Longuet fait partie de la Commission du suffrage universel. Voici ce qu'il dit de la décision du 14 février : « Le jour où les femmes pourront participer à l'administration des villes et des villages, un pas si décisif sera fait dans la voie de leur affranchissement complet que le suffrage politique complet ne sera plus qu'une question de quelques années — et peut-être de mois... »

Il rappelle un argument donné avant la guerre, en notre faveur par M. Lloyd Georges : « Si les femmes, par leur présence sur les registres électoraux, nous évitaient l'infamie d'une seule guerre, elles auraient justifié leur droit de vote devant Dieu et devant les hommes. Quand les femmes auront obtenu le droit de vote, non seulement ici mais sur le continent, les mères empêcheront que les champs de l'Europe soient souillés du sang de leurs fils. »

Dans l'**Intransigeant**, M. Léon Bailby écrit : « La décision politique qui reconnaîtra leur mérite est juste. Elle sera encore salutaire dans ses contre-coups. Car une municipalité traite de maintes questions féminines que les femmes ont le droit de juger. »

« Les femmes, dit M. Jean Lecoq, dans le **Petit Journal**, ont les mêmes devoirs, sont soumises aux mêmes lois et aux mêmes charges sociales, paient les mêmes impôts que les hommes et il ne leur est même pas permis de voter pour l'élu de leur choix ! La Commission du suffrage universel de la Chambre vient de reconnaître que c'était là une injustice. Quant au Conseil municipal de Paris, il l'avait proclamé il y a plusieurs années déjà. C'est assez dire que les femmes sont sûres d'y être bien accueillies... »

M. Louis Latapie, dans la **République**, étudie les conséquences de la guerre sur la condition des femmes : « La guerre a, en quelque sorte, abaissé, effacé la différence des rôles de l'homme et de la femme dans la société !... Qui osera, demain, établir une distinction aux dépens de la femme entre l'ouvrier et l'ouvrière qui travaillent dans la même usine de munitions, entre l'infirmier et l'infirmière qui donnent les mêmes soins, entre le paysan et la paysanne qui ont dirigé la même ferme et qui tous et toutes ont partagé les mêmes fatigues, les mêmes privations, les mêmes souffrances ?... »

Alceste déclare dans la **Presse** que « c'est un premier pas de fait non seulement dans la voie de la justice, mais dans l'organisation du suffrage universel... »

L'Express du Midi nous est assez favorable. M. Louis Berthaud dit : « Commerçantes, elles contribuent aux obligations financières de la ville, et puisque les charges des contribuables pèsent sur elles, pourquoi n'auraient-elles pas les droits de ces derniers ? Veuves, les femmes sont devenues de véritables chefs de famille « ayant à ce titre à assumer de bien lourdes responsabilités. Evidemment, le problème mérite d'être attentivement examiné... »

La **Dépêche de Toulouse** pense que ne pas donner aux femmes le droit d'être déléguées sénatoriales serait une timidité inopportune. « On n'admet ou on n'admet pas le principe du vote des femmes. Si on l'admet, il y a avantage à en user un peu plus largement que ne le fait la Commission de la Chambre... Si le Conseil municipal doit être l'école politique des femmes, il ne faut pas que l'enseignement qu'elles y recevront soit trop timide ou bien alors les expériences de l'avenir, les expériences qu'on n'évitera pas, risqueraient trop d'être décevantes... »

Le **Populaire de Nancy**, après une enquête parmi ses lecteurs,

Le **Petit Troyen** répond aux craintes de certains : « Le bulletin de vote a précisément avoir pour effet d'aider à l'émancipation du citoyen. Il y a large... contribué et précisément, bien des femmes se sont affranchis pour que... cuns, voulant se servir de... faire œuvre politique... ser sur leur vote. Ce... pour les hommes... femmes. »

Enfin, dans la **Vie**... Cruppi nous adresse ses... Elles seront la meilleure... sible à cette série de... malgré tout incomplète.

« Soyez hardies, femmes de... « Regardez les chemins, les... œuvres d'assistance et de... ciale ; tout cela, c'est la... faire de la commune.

« N'êtes-vous pas des... lorsqu'il s'agit de l'... de l'hygiène, de la... vous avez pendant la... vos bras courageux ?

« Dans tous ces... rez désormais actives... ponsables ; et cette... quotidienne exercée... communale vous... plus doux le foyer... son bonheur ou sa... timement au sort de...munale.

« Puisse le rôle... jouer vous attache... loppement de l'... rale où votre part... lièrement s'accroître... ra désormais plus d'... y a des heures vides... femme la plus laborieuse; sans... rober à l'enfant et au ménage, vous... plirez ces heures par votre... la tâche nouvelle.

« Et surtout n'écoutez pas les... tres qui redoutent tant pour vos... ces » et votre « charme » l'... droits civiques qui vont vous... rée ! Votre « grâce » ne perdra rien, si que la ville et le hameau soient, par... autorité, plus propres, plus sains, plus... attrayants et mieux administrés. »

PAULINE REBOUX.

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr
ETRANGER . . . — 8 fr

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE: PASSY 46-11

ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, *Rue d'Hauteville*
Tél. : Bergère 43-91

IL F...

La Propagande Sa...

Entre les manifestations que l... re a provoquées, la plus consol... plus heureusement significative... venir m'a semblé celle qui ré... le domaine dernière à la Sorbo... représentants de la pensée fr... sous tous ses aspects. Contre l... noise propagande ennemie qu... que jamais, s'efforce de désag... bloc des volontés françaises et... ches nous, des complices plus ou... inconscients, un appel avait r... *Toute la France debout pour la... du Droit.*

Tous ceux que cet appel avait... blés et qui en ont fait leur de... naient proclamer nettement, hau... leur foi et leur union. Devant l... dent de la République, le prési... Sénat, le président du Conseil... nistres et les membres du gou... ment, devant cinq mille assistan... mi lesquels des soldats bles... grand nombre, un ministre délé... gouvernement et 18 délégués de... des associations françaises ont... nergiques déclarations.

Toutes affirmaient la nécessi... la France, pour l'humanité de... la guerre jusqu'à la défaite de l'... gne. « Il nous faut une décisio... faire » a dit le président de la R... lation, M. Paul Deschanel; et... autres orateurs ont affirmé la m... cessité et montré, par leurs... que la France entière saurait vo... attendre la victoire de ses... Après trente mois de la plus... guerre, a dit encore M. Desch... France est une comme au prem... Le crime allemand a fait ce... Tous les Français n'ont qu'une... chasser l'ennemi ».

Le miracle éclatait à tous le... précisément ce jour-là pour la... fois peut-être d'une manière... frappante. La séance fut con... bdication solennelle de tous l... gonismes. Chacun des représen... out ce qui naguère divisait la... out en confessant ses croyance... principes, renonçait à ce que M... ice Barrès, au nom de la Ligue... riotes a appelé « nos haines f... le guerre civile ».

Monseigneur Baudrillart, dans... el aux catholiques, vibrant... ne fanfare de bataille, les a i... ontinuer « dociles à la voix... vêques et s'inspirant de leur d... se serrer autour du gouver... qui a l'honneur de tenir le dra... a patrie. » M. Andrée Weiss, d... es descendants « de ces fiers... ois qui, bien avant la re... vaient proclamé le droit des p... a liberté » les a déclarés « pré... s sacrifices pour obtenir la vic... le qui seule affranchira l'hum... d. Sylvain Lévi : « La France... atrice est une fois de plus l... ion du droit. Ses enfants de... on juive la serviront sans déf... usqu'à la victoire ». Par la voi... an Katrandji, les musulmans... ait entendre : « Attachés à leu... ombattent aux côtés de c... ont toujours défendue. » L'o... u maroc, les musulmans de... cidentale, d'Indo-Chine, de M... r, avaient envoyés de se... ssages.

Après ce chœur patriotique, l... ensée a eu pour héraults MM... and Buisson et Dessoye. L... *s Droits de l'Homme* a dit le... défend ce qu'elle a toujours... ntégrité du sol, l'inviolabilité... onscience nationale, l'indép... s nations opprimées. Elle... ontre les prétentions d'un Eta... r le maître du monde, le... onde à n'avoir plus de maître... cond : « La Ligue de l'Ense... roclame bien haut qu'il faut c... mir, souffrir au besoin, jusqu... Allemagne dont le crime pè... onde, soit mise dans l'impo... nuire. »

M. Beylière, maire de Ve... un des assiégés de sa ville, ... pérance. Au nom des malhe... tants de nos régions envahi... ntaine, député de Maubeu... r volonté : « d'attendre s... urer, le moment de la déliv... régiments français ach... ursuite de l'ennemi. »

L'union sacrée des femmes... était représentée par M... egfried, qui apportait la d... qu'on lira plus loin — de... ociations féminines dont p... nt le *Conseil national des*...